

# ESSIA Notes historiques



1942 rue principale

## ROUSSELET

### Dictionnaire des communes 1885

« **Essia** , Essie, vg. de l'arr. de Lons-le-Saunier, cant. et bur. de poste d'Orgelet, perception de Présilly ; paroisse d'Alièze et de Saint-Laurent-la-Roche; à 5 kil. s'Alièze, 3 de Saint-Laurent-la-Roche, 12 d'Orgelet et 13 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 578m.

Le territoire est limité au nord par Bornay; au sud par Varessia; à l'est par Courbette, Alièze et Rhétouse; à l'ouest par Arthena. La grange Bélière fait partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vic. tirant à Bornay, à Arthena et à Varessia.

Le village est situé au pied nord-ouest d'une chaîne de collines qui font partie des basses montagnes du Jura. Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes en paille, à l'exception de quelques unes, couvertes en tuiles. Plusieurs ont un étage au dessus du rez-de-chaussée.

Pop. en 1700, 183 hab.; en 1846, 195, en 1851 198, dont 95 hom. et 103 fem.; pop. spécif. par kil. carré, 47 hab.; 43 maisons; 43 ménages.

Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792.

Les habitants n'émigrent pas et sont généralement dans l'aisance.

Cadastre exécuté en 1826; surf. territ. 485h 65a, divisés en 1150 parcelles que possèdent 128 propriétaires, dont 57 forains; surf. imp., 478h 71a, savoir : 261h 54a en terres lab., 111h 75a en bois-taillis, 78h 38a en pâtures, 21h 15a en prés, 3h 65a en friches, 1h 42a en sol et aisances des maisons, 93a en jardins, 7a en murs, d'un rev. cadast. de 5327 fr.; contrib. dir. en princip., 1259 fr.

Le sol est divisé en deux parties : l'une en plaine, est consacrée à la culture; l'autre montagneuse, est

couverte de pâturages. La première est fertile et produit du blé, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des betteraves, des carottes fourragères, des pommes de terre, du chanvre, peu de fruits, du foin et des fourrages artificiels.

On exporte le tiers des céréales et on importe le foin.

Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques chevaux et mulets, des moutons et des volailles, 30 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait beaucoup de progrès.

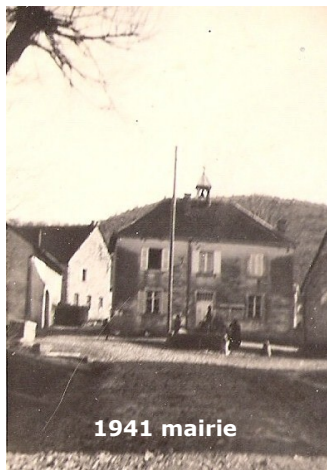
On trouve sur le territoire de la marne qu'on commence à employer pour l'amendement des terres, de bonnes sablières, des carrières de plâtre, de pierre à bâtir et à chaux, non exploitées.

Les habitants fréquentent les marchés de Lons-le-Saunier. Leur unique ressource consiste dans l'agriculture.

La fromagerie occupe un logement loué par les sociétaires et produit annuellement 7000 kil. de fromage, façon Gruyère.

*Biens communaux* : une maison commune construite en 1849, sur les dessins de l'architecte Paillot ; elle a coûté 10.000 fr.; sa distribution est excellente ; elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 35 garçons et 18 filles ; une place publique devant la maison commune, ornée d'un tilleul très ancien et d'une fontaine avec lavoir et abreuvoir, construite en 1830 ; deux autres fontaines, l'une avec lavoir et l'autre avec un abreuvoir ; un puits communal, une belle croix en pierre portant la date de 1824, et 163h 75a de pâtures, bois-taillis et prés, d'un rev. cad. de 587 fr.

*Bois communaux* : 85h 56a, dont 2h 41a sont coupés annuellement (...)



1941 mairie



1942 épicerie et pension

## ESSIA Notes historiques (suite)

*Budget* : recettes ord., 1845 fr.; dépenses ord., 1638 fr.

### NOTICE HISTORIQUE

Si l'on veut admettre que Bélière tire son nom de *Belis* ou de *Belenus*, Apollon, Essia, d'Isis, la fondatrice de ce village remonterait au temps des Celtes. Mais l'archéologie, comme l'histoire, manque à ce sujet de preuves suffisantes, et si nous sortons de ces nuages que nous rencontrons plus ou moins au berceau de toutes les villes et de tous les villages, nous sommes obligés de donner à ces lieux une origine plus moderne. Il nous est impossible, d'après le témoignage des monuments authentiques, de reporter leurs commencements au-delà du XIII<sup>ème</sup> siècle.

**Seigneurie.** Essia dépendait en toute justice de la seigneurie d'Orgelet. Les habitants étaient corvéables à volonté de leurs corps et de leurs biens envers leur seigneur ; ils lui devaient une poule par ménage, le jour de carnaval, le guet et garde au château d'Orgelet, deux voitures de bois, le droit de messerie et sergenterie, des cens en argent et en grain. La perception de ces redevances ayant été négligée pendant les saisies et les confiscations de la terre d'Orgelet, les sujets résolurent de ne plus payer. Leur résistance donna lieu à différents procès devant le parlement. Un arrêt du 22 août 1737, déclara que le territoire d'Essia était composé de huit meix, dont les possesseurs devaient le cens solidairement entre eux. Un autre arrêt du 5 juillet 1742, condamna les habitants à faire reconnaissance des droits seigneuriaux, et statua qu'au seigneur appartenait la justice haute, moyenne et basse ; que les habitants étaient soumis à l'impôt des quatre cas, réglés par la coutume, au droit de messerie et de sergenterie, aux corvées, au paiement des cens ; qu'ils devaient les lods, à raison de deux gros par franc, sur toutes les

mutations d'immeubles, deux voitures de bois et une poule par ménage, etc. Un traité du 3 novembre 1742, mit fin à toutes les difficultés.

**Bélière.** Bélière était un gros village, qui fut détruit lors des guerres qui eurent lieu entre le duc de Bourgogne et les barons comtois confédérés. Huguenin de Courlaoux, qui en était seigneur, déclara en 1368, que la ville de Bélière ayant été arse et gastée de guerre, il était disposé à accorder de grands avantages aux colons qui voudraient venir repeupler ce lieu. On voit encore les ruines de ce village au sud d'Essia, le long de la côte, et un ancien puits. Le territoire passa par une acquisition aux seigneurs de Présilly. M. de Lezay-Marnézia possédait la ferme de Bélière en 1789, par suite de l'acquisition qu'il en avait faite en 1733, de M. de la Baume. Bélière, quoique formant une seigneurie particulière, dépendait en toute justice du Château de Saint-Laurent-la-Roche.

**Paroisse.** Essia et Bélière dépendaient autrefois de la paroisse de Saint-Laurent-la-Roche. Le chemin qui conduisait au cimetière de ce dernier lieu s'appelle encore *la vie aux Morts*. Saint-Laurent est le patron de la commune.

**Curiosités naturelles.** Au sud-est d'Essia, on trouve une grotte remarquable, mais d'une entrée difficile. Elle a environ 40m de longueur, 5 de hauteur et 4 de largeur ; ses parois sont toutes brillantes de stalactites. De refuge pendant les guerres du XII<sup>ème</sup> siècle. On y a trouvé un couteau rongé par l'oxyde et des débris de vêtements. Cette caverne aura probablement servi de refuge pendant les guerres du XVII<sup>ème</sup> siècle.

**Biographie.** Ce village est la patrie de Gros, Irénée, né en 1816, prêtre et frère trappiste. »



**cens** : redevance que le possesseur d'une terre payait au seigneur

**sergenterie** : servir le seigneur dans ses armées

**meix** : habitation d'un cultivateur et toutes les terres pour le nourrir

**lods** : droits dû au seigneur pour l'acquisition de tout bien

